



N°16-05-34

L'an deux mil seize, le lundi 9 mai à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 28 avril 2016.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; CARVALHO H. ; PIRET R. ; POULAIN P. ; DE JONGHE N. ; DOURIEZ D. ; LASSALLE M. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ; BEAUBOIS B. ; BOIN E.

Messieurs PRUVOST M. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; DEVIGNE E. ; GARDIN J. ; CRETON S. ; SENECAT D. ; DELATTRE J. ; SAGNIER F. ; MONFAIT D. ; CROQUELOIS J.M. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MAGERE M. ; WALLET B. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

Absents excusés :

Messieurs DUWAT A. ; FRANQUE G.A. ; BRUGGEMAN M.

Absents :

Messieurs LHEUREUX M. ; GARENAUX M. ; CHARLEMAGNE V. ; DUFOUR O. ; GALLET J.M.

Monsieur Sylvain LEFEBVRE est élu secrétaire.

**OBJET : BUDGET ANNEXE "ZONES D'ACTIVITES COMMUNAUTAIRES" -
PRESENTATION DU COMPTE DE GESTION 2015 – PRESENTATION DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2015 – AFFECTATION DU RESULTAT**

Rapporteur : Jacques BACQUET

Le conseil communautaire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives qui s'y rattachent ; après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative ;

1. lui donne acte de la présentation du compte administratif 2015, lequel peut se résumer ainsi

:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	5 788 901,71 €	0,00 €	1 062 340,79 €	0,00 €	6 851 242,50 €	0,00 €
Part affectée à investiss	0,00 €				0,00 €	
Opérations de l'exercice	2 907 688,91 €	3 079 083,79 €	2 451 456,77 €	2 189 525,78 €	5 359 145,68 €	5 268 609,57 €
Totaux	8 696 590,62 €	3 079 083,79 €	3 513 797,56 €	2 189 525,78 €	12 210 388,18 €	5 268 609,57 €
Résultat de clôture	5 617 506,83 €		1 324 271,78 €		6 941 778,61 €	
	Besoin de financement		1 324 271,78 €			
	Excédent de financement					
	Restes à réaliser DEPENSES		0,00 €			
	Restes à réaliser RECETTES		0,00 €			
	Besoin total de financement		1 324 271,78 €			
	Excédent total de financement					

2. constate les identités de valeur avec des indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve,
3. reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,
5. décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

1 324 271,78 € au débit du compte 001 (déficit d'investissement)

5 617 506,83 € au débit du compte 002 (déficit de fonctionnement reporté)

Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, le Président se retire.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **ACCEPTE** les dispositions énoncées ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président,

